

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CULTURE DU JEUDI 4 JUILLET 2019

► A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

► DATE : 25/09/19

Conseillers Communautaires titulaires Présents

| | | |
|--|--|--|
| - Jean-Pierre GABORIAU - Michèle MANSON | | |
|--|--|--|

Conseillers Communautaires titulaires Excusés

| | | |
|----------------------------|-------------------|--|
| -Cécile LAMY -Guy LAVIE | -Pierre LEPORTIER | |
|----------------------------|-------------------|--|

Conseillers Municipaux Présents

| | | |
|--|---|---|
| -Nancy ALLAND -Marie- Lise ALTUR -Martine CASSOURA | - Simon FONTANA -Gérard GLAAS -Elodie GROUX | - Marie-Madeleine VANDROMME - Nathalie VELIN |
|--|---|---|

Conseillers Municipaux Excusés

| | | |
|---|---|--|
| - Sylvie DAGUET -Alain FOLLIARD -Michel GORGE | - Irène GUICHARD- CHAUDAT - Mireille MAURY - Chantal NEVES - Thierry RODES | |
|---|---|--|

M. Gaboriau, Président de la Commission Culture, ouvre la séance.

❖ Tournée Commune

Suite au retour des fiches d'inscription, Mme BEAUFILS et M. WARTELLE ont dressé un bilan des animations envisagées. Trois communes ont été sélectionnées pour accueillir une animation de l'Atelier à Spectacle : Garancières-en-Drouais, Châteauneuf-en-Thymerais et Saint-Lubin-des-Joncherets. Pour la médiathèque les communes de Crécy-Couvé,

Châtaincourt et Anet accueilleront l'animation OdysSong. Les communes de Gilles, Tremblay-les-Villages et Saint-Rémy-sur-Avre l'animation de lecture à voix haute. Ce bilan correspond au choix numéro 1 des communes sauf pour la commune de Saint-Lubin-des-Joncherets pour laquelle nous avons opté pour le choix numéro 2.

Pour la commune de Luray, qui a effectué une demande tardive, M. WARTELLE explique qu'après en avoir discuté avec M. FILLON, un partenariat pourrait être mise en place pour le Festival Premiers arrivés. Il est rappelé qu'une participation de la commune de 2 500 € est demandée. L'ouverture du festival se déroulera le 30 mars à Anet avec pour thématique, le spectacle de rue et le cirque en plein air. Un grand temps fort, autour des familles, se déroulera le 4 et 5 avril 2020 à l'Atelier à Spectacle, avec toutes les communes partenaires.

➲ La médiathèque

- Les animations 2019-2020 (cf. Programme)

Toutes les animations adulte et jeunesse seront maintenues. Une rencontre d'auteur dans le cadre d'une opération avec l'Education nationale appelée "Ecolire " est prévue. Mme BEAUFILS animera un atelier d'écriture adulte, sur le deuxième trimestre.

Les communes participantes, à ce jour, au concours d'écriture sont : Abondant, Berchères-sur-Vesgre, Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux-Bâtes, Dreux Dunant/Kennedy, Luray, Vernouillet et l'Hôpital. Si d'autres communes, qui disposent ou non d'une bibliothèque, souhaitent y participer, il est encore possible de s'inscrire, en contactant rapidement M. BEAUFILS.

En janvier- février, Véronique MERIADEC qui a tourné et sorti le film en mille morceaux, prépare un making of et exposera les photographies de son tournage dans la galerie. A l'automne, un petit documentaire d'une heure, sur son tournage sera proposé aux enfants des collèges et lycées et diffusé dans l'auditorium.

Deux grands services numériques vont s'ajouter :

-Le prêt numérique en bibliothèque : il s'agit de livres numériques, téléchargeables, qui pourront être empruntés, sur une durée limitée. Ce dispositif sera intéressant pour les communes rurales éloignées, non équipées de bibliothèque.
-Une application pour les portables appelée " Bib en poche" sera également mise en place pour permettre l'utilisation, de manière fluide, de toutes nos applications numériques.

- Concours Raconte-moi une histoire

Les lecteurs des différentes bibliothèques, ou non comme l'hôpital, fixent le thème de l'année, collégialement avec les bibliothécaires du réseau, essentiellement Dreux, Vernouillet, Châteauneuf-en-Thymerais, l'Odyssée et souvent Abondant. Les textes sont lus, lors de la cérémonie d'ouverture du Festival des Premiers arrivés, par des élèves comédiens.

Le thème de cette année " Tout ce que j'aurais voulu te dire " avec une contrainte d'écriture, cinq mots obligatoires : miroir, éléphant, clé, feuille de Dreux et funiculaire. Le thème sera officialisé dans l'Agglorama du 15 septembre. La date limite pour rendre son texte est fixée au 18 janvier 2020, lors de la nuit de la lecture. Les candidats peuvent participer en fonction de leur âge. Les catégories correspondent aux cycles : 8-10 ans pour le primaire, 11-14 ans pour le collège, 15-17 ans pour le lycée et 18 ans et +

- Projet de délibération pour la Saint- Denis

Pour la troisième fois, une foire aux livres sera organisée grâce à l'opération de désherbage et de récolement, c'est-à-dire d'inventaire, effectuée chaque été. Cette année la médiathèque fermera donc ses portes du mardi 30 juillet au samedi 3 août inclus. Une partie des collections non abîmée (livres et cette année certains CD) sera mise en vente le samedi de la foire de la Saint Denis. Cette délibération sera donc soumise au Conseil Communautaire du 30 septembre 2019.

Le désherbage sert à aérer les rayonnages et donc à améliorer la présentation mais surtout à conserver des collections actuelles, par l'achat de nouveautés. Tous les documents qui ont une valeur patrimoniale sont bien évidemment conservés. Plusieurs tarifs sont proposés de 1 à 5€, globalement les CD seront vendus à 1€ comme les livres de poche et les albums en jeunesse seront vendus, par paquet de 4 ou 5 albums, à 2 ou 3€. Cette foire aux livres permettra de réaliser des recettes pour l'agglomération et de ne pas jeter de documents.

- Point d'information sur la migration du SIGB

Les règles et norme de catalogage changent ; c'est la raison pour laquelle nous changeons de logiciel.

Un travail avec les bibliothèques du territoire a débuté, par un nettoyage des données, comme par exemple la suppression des comptes lecteurs inactifs, depuis le 1^{er} janvier 2018 ; c'est d'ailleurs imposé par le RGPD. En effet, le Règlement Général sur la Protection des Données interdit la conservation de données personnelles au-delà du temps pour lequel l'usager en a l'utilité. Ce nettoyage évite également de migrer des dossiers inutiles. Mme BEAUFILS sollicite beaucoup les bibliothèques de Dreux, Vernouillet et Luray, car le prestataire demande des consignes de migration, sur les directives de chaque bibliothèque. Un arrêt du système informatique du jeudi 26 au lundi 30 septembre impactera les bibliothèques de Dreux, Vernouillet et Luray. En effet, il n'y aura aucun accès au prêt et au retour. Le prestataire parle de fermeture d'équipement. Nous ne savons pas encore si la médiathèque de l'Odyssée sera fermée. La plupart des formations sont fixées au mois de septembre, majoritairement le lundi, le jour de fermeture de la plupart des bibliothèques. Nous envisageons une fermeture potentielle, le jeudi, vendredi et samedi afin que les agents qui ont travaillé dès le lundi puissent poser au moins un jour de récupération. Au moment de la migration il est prévu de rajouter 8 ou 10 jours à la durée de prêt, pour les lecteurs. Le démarrage en exploitation avec le nouveau système s'effectuera dès le mardi 1^{er} octobre, avec une assistance du prestataire. Le lundi 18 et mardi 19 novembre sera organisé, par le CNFPT, pour les agents de la médiathèque et des bibliothèques de réseau, une formation, en intra, sur les nouvelles normes de catalogage.

➲ Le Conservatoire

- Précisions sur les critères de classement par l'Etat :

Dans le passé, la mission première des établissements contrôlés par l'Etat, était « d'assurer un enseignement artistique spécialisé ».

Les nouveaux critères (depuis 2006) s'appliquant aux conservatoires, quel que soit leur niveau de classement, indiquent qu'ils doivent assurer « une éducation artistique et culturelle par le biais d'un enseignement spécialisé ».

Cette notion implique que nous devons toucher le plus large public (publics éloignés ou empêchés, IME, Classes à Horaires Aménagés, médiations culturelles, interventions scolaires, auditeurs des concerts du Conservatoire, etc.).

Ainsi les missions du Conservatoire et de l'équipe enseignante, se sont élargies et ne se limitent plus à dispenser des cours au sein de l'établissement.

- Interventions pédagogiques

Des professeurs du Conservatoire se proposent d'intervenir dans les écoles pour des présentations d'instruments, travail sur la chorale ou la danse et des interventions musicales autour d'une thématique, avec l'aval de l'Inspection Académique et selon les demandes formulées par des enseignants de l'Education Nationale :

En 2018-2019 :

Collège Taugourdeau

Maternelle de Brezolles

Halte-garderie d'Ivry la Bataille

Ecole St Pierre St Paul de Dreux

Ecole Prévert/Beulac de Dreux

Il est intéressant et enrichissant de travailler sur plusieurs années avec des élèves et de les accompagner de façon pérenne dans la construction d'un projet.

Dans le cadre du « Printemps des poètes » en lien avec l'Education Nationale, le Conservatoire s'associera à l'Education Nationale (4 classes d'école élémentaire).

- Nouvelles procédures

Il a été proposé aux familles, depuis mai 2019, la possibilité de se réinscrire en ligne afin de simplifier la procédure de réinscription des élèves. La plupart des familles l'utilisent désormais facilement.

Le paiement en ligne est devenu une obligation depuis le 1^{er} juillet 2019 et cette fonctionnalité pourra être proposée aux familles dès la rentrée de septembre 2019. Le paramétrage du logiciel est en cours.

- Nouveau projet pédagogique

Cours instrumentaux majoritairement donnés en petit groupe (auparavant les cours d'instrument étaient individuels, selon l'histoire de l'enseignement musical en France). Ce cours intègre dorénavant la Formation Musicale (ancien solfège).

Des cours individuels peuvent être proposés en fonction d'un projet personnel de l'élève.

La formation musicale est insérée structurellement dans les cours instrumentaux. L'élève passe un temps plus long avec son professeur d'instrument qui devient le référent du suivi de l'élève en lui affectant un module de pratique collective car il connaît les besoins spécifiques de chaque élève.

26 modules ont été créés ; ensembles instrumentaux annuels (orchestre symphonique, big band, etc.) et modules semestriels (ateliers pédagogiques de projet ; batucada, musicien danseur, violons dansant, créativité, impro...).

Les familles sont unanimement acquises à cette nouvelle disposition : moins de déplacements hebdomadaires, temps instrumental optimisé.

Les professeurs ne sont pas spécialement formés à la pédagogie de groupe et doivent s'adapter à ce nouveau projet.

La difficulté pour eux est qu'il faut une plus grande préparation des cours en petit groupe qu'en individuels. Un

enseignant du Conservatoire, compétent en la matière, s'est proposé de les aider et les accompagner dans la mise en place de ses cours en petit groupe.

Le Conservatoire a maintenu un même effectif d'élèves tout en augmentant ses recettes. L'établissement reste connecté aux évolutions de la société et maintient sa veille pédagogique.

❖ L'Atelier à spectacle

- **Point pour avis : Tarifs 2019/20 – billets et abonnements**

Comme chaque année, les tarifs des billets et abonnements sont réévalués, en vue de l'ouverture de la saison suivante. L'augmentation proposée concernant les abonnements est d'environ 2 %.

- **Points pour information :**

- Bilan d'activité 2018

Outre les indicateurs d'activité présentés, l'année 2018 a été l'occasion de travailler au renouvellement de la convention avec l'Etat et la Région dans le cadre des « Scènes conventionnées », avec une volonté de l'Agglo et des partenaires de travailler sur l'axe du territoire, en vue du dépôt de dossier courant 2019. Il s'agit d'un travail de refonte important puisque le cadre des Scènes conventionnées évolue, à l'initiative de l'Etat, pour devenir celui des « Scènes conventionnées d'intérêt national » (SCIN). Ainsi, tous les lieux de spectacle, en cours de convention ou en renouvellement, inscrits dans ce programme, ont été amenés à réaliser cette démarche.

L'Atelier à spectacle continue de diversifier ses activités en louant pour la première saison ses salles à des promoteurs de spectacle privés, proposant des soirées axées sur l'humour et le divertissement. Il s'agit bien de propositions en marge de la programmation principale proposée par l'Atelier. Outre les recettes générées, ces soirées sont aussi l'occasion de faire venir un nouveau public dans la salle. Ce partenariat permet aux abonnés de l'Atelier un tarif préférentiel aux spectacles des promoteurs.

- Point d'étape sur le projet UTOPI Communes

La Troupe rassemble environ 25 comédiens en amateur qui se sont réunis régulièrement en 2018/19 sous l'égide de 2 metteurs en scène professionnels. Ce 24 juin, ils ont présenté le résultat de leur travail, soit une heure de spectacle itinérant à l'intérieur de l'Atelier, en présence du public. Dès septembre 2019, ils commenceront à travailler sur la pièce écrite à partir de la collecte de parole réalisée auprès des habitants des quartiers Les Bâtes et la Tabellionne. La Troupe jouera lors des 5, 6 et 7 juin 2020, journées festives qui seront le point d'orgue du projet UTOPI.

La Bee running danse, ou parade dansée sur le thème des abeilles, continue de rassembler des participants. Les ateliers sont conçus pour rassembler des participants assidus tout comme ponctuels. En fonction de l'investissement de chacun, la phrase chorégraphique apprise sera plus ou moins élaborée. Aucune pratique préalable de la danse n'est requise. En parallèle des ateliers, une vidéo de la chorégraphie est en train d'être réalisée, pour permettre à chacun de répéter chez soi. La Bee running danse animera la parade prévue sur la rocade lors des journées de juin.

Lionel Wartelle annonce la fin de sa mission de Directeur par interim au 1^{er} septembre, suivie de l'arrivée d'Emmanuelle Sindraye comme Directrice. Il fait part de son grand plaisir à avoir travaillé avec l'équipe. Les élus remercient Monsieur Wartelle pour cette mission.

❖ Questions diverses

Plusieurs membres de la Commission nous informent sur la difficulté de lisibilité des affiches de communication. En effet, le lieu et l'heure devraient apparaître plus clairement, notamment sous forme de bandeau. Il est rappelé qu'une attention particulière doit être portée, notamment pour les malvoyants mais également pour tous, sur les superpositions de couleurs sur ces affiches, comme dans l'Agglorama (par exemple le noir sur du bleu foncé ou le blanc sur du jaune).

PROCHAINE REUNION

► Commission : Lundi 21 octobre 2019 dès 18h à l'Odyssée